



Les Mesneux

Flash Info

La mairie vous **informe** et vous **protège**

☞ Afin de vous tenir informés, prévenus et alertés, la mairie met à votre disposition une application à télécharger gratuitement dès maintenant sur votre téléphone : **PANNEAUPOCKET**.



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



LA SOLUTION MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste

4

Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir" ! Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.



BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".



SINON, FLASHEZ-NOUS !



☞ A compter du lundi 20 avril, la collecte sélective (sacs jaunes) reprend sur notre commune aux jours habituels. Selon le calendrier distribué en début d'année, la prochaine collecte aura lieu le **samedi 2 mai** (sortir les sacs le vendredi soir).

☞ Toutes les déchèteries du Grand-Reims sont toujours fermées. Les habitants doivent gérer leurs végétaux au sein de leur jardin.

☞ Le brûlage des déchets verts dans les jardins des lieux d'habitation est la cause de nuisances importantes. Outre le risque d'incendie et la gêne occasionnée par les odeurs, les feux de jardins sont la source de pollutions dangereuses par l'émission d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines et furanes. D'autres déchets de plastiques ou bois peints viennent parfois s'ajouter et aggraver cette pollution. C'est pourquoi... le brûlage des déchets verts de jardins est INTERDIT !
(Arrêté préfectoral du 28 avril 2014. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €).

☞ Avec l'aide d'une couturière du village et de bénévoles, la commune envisage de fabriquer des masques alternatifs en tissu pour ses habitants.



Nous faisons appel à vous pour récupérer du tissu en coton lavable à 60°C, que vous pouvez venir déposer dans la remorque située derrière la grille de l'école. Les autres fournitures (molleton ou finette, élastique et fil à coudre) seront achetées par la mairie.

Nous comptons également sur des bénévoles pour réaliser ces masques, du découpage à la confection. Nous mettons en place « un atelier couture » dans la salle des fêtes dès que nous aurons récupéré les différents matériaux et chacune ou chacun pourra trouver sa place dans cette activité solidaire. Cet atelier sera organisé de manière à protéger chacun et chacune face au coronavirus COVID-19.

Nous réaliserons 4 tailles de masques : homme, femme et 2 tailles pour les enfants, aussi nous avons besoin de savoir si vous êtes intéressés et la composition de votre famille.

Merci de bien vouloir renseigner le coupon ci-dessous et de le retourner à la mairie (dans la boîte à lettres ou à l'adresse mail : lesmesneux@wanadoo.fr).

☞ *Nous vous remercions de bien vouloir respecter toutes les recommandations et mesures sanitaires et de prendre soin de vous.*

Nom et prénom :

Adresse :

Intéressé par la distribution de masques en tissus OUI NON

Modèles de masques : HOMME FEMME ENFANTS (merci de préciser l'âge)

Souhaite être bénévole